



## **DEVENEZ ARBITRE DE VOLLEYBALL !**

- Vous aimez le volleyball, et vous vous intéressez à ses règles ?
- Vous souhaitez proposer un peu de votre temps pour aider le volleyball genevois ?
- Vous voulez arrondir un peu vos fins de mois tout en étant actif dans votre sport favori ?

***Pas de problème, une carrière d'arbitre vous tend les bras !***

### **Conditions :**

- Avoir 16 ans révolus au moment de l'examen ;
- Connaître un peu quand même les règles de base du volley – on vous apprendra le détail !
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet – la formation se fait en ligne pour la plus grande partie ;
- Etre disponible quelques vendredis/samedis/dimanches d'octobre à avril ou au moins un soir par semaine en moyenne.

### **Information :**

Les premiers arbitrages après la réussite de la formation seront planifiés sur des tournois juniors normalement. L'arbitre est payé pour les matchs arbitrés dès la fin de la formation (par exemple CHF 60,- pour un match en ligue régionale et CHF 90,- pour 3 matchs arbitrés lors d'un tournoi juniors).

## Dates de la formation :

Lundi 22 septembre	19h	Introduction pour candidats arbitres*
Samedi 27 septembre	8h15	Examen de marqueurs**
Mardi 30 septembre	19h	Examen de marqueurs**
Lundi 6 octobre	19h	Soirée théorie*
Lundi 13 octobre	19h	Examen théorique*

Lieu : Salle de théorie du Centre sportif du Bois-des-Frères (2<sup>ème</sup> étage)

Après le 13 octobre, organisation de séances de formation pratiques ainsi que de l'examen pratique.

*Présence obligatoire lors des dates marquées d'un \*.*

*Présence obligatoire à l'un des examens de marqueurs, marqués \*\*.*

## Informations importantes :

Pour le cours de septembre 2025: Dernier délai le **vendredi 19 septembre 2025 !**

Pour vous inscrire, envoyez le formulaire d'inscription complété au format PDF ou Excel par mail à : [administration@svrge.ch](mailto:administration@svrge.ch)

**Attention : nombre de places limité**, elles seront attribuées selon l'ordre de réception des inscriptions. Tant que vous n'avez pas reçu de confirmation d'inscription, votre participation n'est pas garantie.

Avec la confirmation d'inscription, vous recevrez les informations pour vous connecter à la plateforme de formation en ligne.

Votre inscription devra obligatoirement être parrainée (en principe par un arbitre de ligue régionale).

Lors du premier soir de la formation, un test d'entrée aura lieu. Seul les candidats qui obtiennent un résultat suffisant à ce test seront admis à la suite de la formation.

**Renseignements: [crasvrg@gmail.com](mailto:crasvrg@gmail.com) - [www.svrge.ch](http://www.svrge.ch)**